

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA RECHERCHE ET DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

Portant intégration et nomination de
Monsieur CILINDA-MOURA Noël Gaëtan dans
les cadres de la catégorie A hiérarchie
des Services Sociaux (Santé Publique).

LE PREMIER MINISTRE,

ISAS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la Loi n° 84/84 du 23.8.1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la Loi n° 13/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u l'arrêté n° 2037/EP du 21.3.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- (/u la Loi n° 15-64 du 12 Février 1965 abrogeant et remplaçant le décret n° 63/375 du 22-11-1960 fixant le statut des cadres de la catégorie AI des Services de Santé ;
- (/u la Loi n° 62/130/EP du 9.05.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u la Loi n° 62/195/EP du 5.07.1962 fixant la hiérarchisation des cadres ;
- (/u la Loi n° 62/187/EP du 5.07.1962 fixant les catégories et hiérarchie des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3.02.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u la Loi n° 62/198/EP du 5.07.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- (/u la Loi n° 63/34/EP du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 & 8 ;
- (/u la Loi n° 67/50 du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet des décisions administratives relatives aux nominations, mutations, résolutions de carrière et reclassements ;
- (/u la Loi n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les décrets n° 62/196/EP du 5.7.1962 fixant les échelonnements des fonctionnaires ;
- (/u la Loi n° 84/856 du 8.8.1984 portant nomination du Premier Ministre ;
- (/u la Loi n° 84/858 du 13.8.1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u la Loi n° 84/860 du 20.8.1984 portant organisation des intérêts des Membres du Gouvernement ;
- (/u la Loi n° 84/862 du 19-10-1984 au décret n° 84/856 du 13-8-1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u la Déclaration d'Independance du 28-11-1960 signé entre la Roumanie et la République Populaire du Congo ;
- (/u la Déclaration d'Independance du 21-11-1960 du Directeur de l'Organisation et de l'Administration du Congo ;

YB

ARTICLE 1er. - En application des dispositions combinées du décret n° 65-44 du 12-2-1965 et du Protocole d'Accord du 29-11-1980 sus-visés Monsieur OMBALEA-KOUA Gaston né le 23 Décembre 1956 à LIRIWA, titulaire du Diplôme de Docteur En Médecine Spécialité : Médecine Générale obtenu à l'Institut de Médecine et de Pharmacie de Bucarest (Roumanie), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie 1 des Fonctionnaires (Santé Publique) et nommé au grade de Médecin de 1^{re} classe titulaire, indice 1110.

ARTICLE 2. - L'intégration est de la disposition du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,

Koussaville, le 11/04/1985

Le Ministre de la Santé
et des Affaires Sociales

Christophe FOURAIOU.

Anga Désiré POUNGUI.

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi, de la Réforme de
la Fonction Publique et de
la Prévoyance Sociale,

Le Ministre des Finances et du
Budget,

Bernard COMBO MINISTRE.

Itihi Ousotouaba LEKOUNDZOU.

AMPLIATIONS :

KORPC.....	1
DGTFP/DFP.....	3
DFP/BST.....	1
DGB.....	3
DCF.....	1
M.S.A.S.....	2
DOSSIER.....	3
INTERESSE.....	1
SGCM/BC.....	2